

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

SEANCE DU 23 FEVRIER 2023

| | |
|-------------------------------------|------------|
| Afférents au Conseil | 15 |
| En exercice | 15 |
| Qui ont pris part à la délibération | 12 |
| Date de convocation | 17/02/2023 |
| Date d'affichage | 24/02/2023 |

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20230223-2023-02-D08TER-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/02/2023

Publication : 23/02/2023

L'an deux mil vingt trois, le vingt trois février, à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Étaient présents : Romuald LEPRINCE, Yvon PERIDON, Agnès ROUX, Christophe PUZIN, Rachel FAVEAUX, Sophie KOLLROS, Julien FABER, Frédérique SERRÉ, Jean-Noël LEPAGE, Esperanza LULLO

Absents non excusés : Richard CURTO PEREZ, Pascal LEPAGE, Agnès CRESPEL

Absents excusés : Raoul PURSON donnant pouvoir à Christophe PUZIN, Magali PLATAT donnant pouvoir à Romuald LEPRINCE.

Frédérique SERRÉ est nommée secrétaire de séance.

DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX RUE DU CHAUDRON

2023-02-D08bis

Dans le cadre du programme voirie 2023, la municipalité souhaite procéder à la réfection et à l'aménagement de la rue du Chaudron. Les travaux envisagés consistent en la reprise de la chaussée en enrobés, la pose de pavés devant les entrées de garage des habitations, la réfection des trottoirs (pose d'enrobés et reprise des bordures et caniveaux), la création de places de stationnement végétalisées et l'aménagement d'espaces verts.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le projet. Il sollicite les subventions pour les travaux éligibles de cette opération auprès de la Région Grand Est et au titre de la DETR2023, et adopte le plan de financement suivant :

| Dépense | Montant HT | Aides publiques | Montant aide | % |
|----------|-----------------------------|-----------------|--------------|----------------------|
| Travaux | 252 304 € | DETR axe 4-1 | 93 208 € | 40% de 221924 € |
| | | DETR axe 6-3 | 5 514 € | 30% de 18380 € |
| Imprévus | 12 015 € (5% de 240304€) | REGION | 46 604 € | 20% dépense éligible |
| | | Autofinancement | 118 993 € | |
| TOTAL | 264 319 € | | 264 319 € | |

Le conseil municipal sollicite l'autorisation de démarrage anticipé des travaux avant la notification des aides éventuelles.

Il autorise le maire à signer tout document relatif à ce projet.

Ont signé au registre les membres présents.
Copie conforme.

Le Maire,
Romuald LEPRINCE.